



Ville d'Angoulême
Extrait du registre des délibérations

Compte rendu des décisions prises par délégation du Conseil municipal

DE20151214_77	Conseil municipal du 14 décembre 2015
Rapporteur : Xavier BONNEFONT	Télétransmise à la Préfecture le Affichée le 16 décembre 2015
	16 DEC. 2015

L'an deux mille quinze le quatorze décembre à 18 heures 00, les membres du Conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville suivant la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire en application des articles L 2121.9, L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 23 novembre 2015

Membres présents :

M. BONNEFONT, Mme GARCIA, M. YOU, M. ELIE, Mme VOUVET, M. GUITTON, Mme LAGRANGE, M. BOURGOIN, Mme DE MAILLARD, M. MONIER, Mme WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, M. DEBROSSE, Mme FAVE, Mme CHAUVET, M. MARQUET, M. BOUAZZA, Mme BOUTTEMY, M. GATELLIER, Mme FRANÇOIS-ROUGIER, Mme ARLOT, Mme LASBUGUES, M. PIERRE-JUSTIN, M. VERGNAUD, M. POUSSET, M. OZDEMIR, Mme BIDOIRE, Mme MACULA, M. ACHARKI, M. CHUPIN, Mme LAÏRI, M. BOUAZZA, M. PAIN, M. BOUCHAUD, Mme RICCI, Mme PEREZ, M. SARDIN

Ont donné procuration :

- M. CAZENAVE à M. BONNEFONT
- Mme LEGRAND à M. VERGNAUD
- Mme DUBOIS à M. GATELLIER
- Mme SERRALHEIRO à M. GUITTON
- Mme BOURGOGNE à Mme DE MAILLARD
- M. LAVAUD à Mme PEREZ
- Mme COUTANT à Mme RICCI

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LAGRANGE

Certifié exécutoire
Pour le Maire,
Le(La) Directeur(rice) Général(e)
Adjoint(e)

D I V E R S

Compte rendu des décisions prises par délégation du Conseil municipal

Assemblées et Contrôle de légalité
id : 1094

Conseil municipal
14 décembre 2015

77

Rapporteur : Xavier BONNEFONT

M. LE MAIRE : Conformément aux dispositions des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous rends compte des décisions prises par application des délégations accordées au Maire par délibération du 14 avril 2014.

Dans ce cadre, les décisions par délégation suivantes ont été prises entre le 30 septembre et le 11 décembre 2015 et des marchés suivant liste annexée ont été signés entre le 7 septembre et le 25 novembre 2015.

Vous trouverez également ci-annexée la liste des indemnités de sinistres réglées à la Ville afférentes aux contrats d'assurance qu'elle a souscrits.

Date	N°	Libellés
30 septembre 2015	55	Occupation du domaine public – Site de Bourgines pour l'organisation de LunaPark 2015 (12 jours – 0,17€/m ² /jour + 4,5€/jour – forfait accessoires)
6 octobre 2015	56	Convention Ville d'Angoulême / Comité des Fêtes de la Ville d'Angoulême – Mise à disposition de locaux 64 rue Montauzier à Angoulême à titre gratuit
14 octobre 2015	57	Prêt de 718 000 euros souscrit auprès de la Caisse des Dépôts – Prêt financement du FCTVA
6 novembre 2015	58	Cession de déchets de récupération (lot 1 ^{er} semestre 2015) – Récupération Joseph Sabatier SAS (Balzac) – 4517,70 €
6 novembre 2015	59	Cession de déchets de récupération (lot 2 ^{ème} semestre 2014) – Récupération Joseph Sabatier SAS (Balzac) – 2 924,40 €
6 novembre 2015	60	Cession de déchets de récupération de récupération (lot 1 ^{er} semestre 2015) – Récupération William Sabatier Recyclage (Balzac) – 1 722,04 €
19 novembre 2015	61	Mise à disposition de locaux – Espace louis Aragon Place Vittoria – Entre la Ville d'Angoulême / CSCS MJC Louis Aragon et Grand Angoulême à titre gratuit

Date	N°	Libellés
20 novembre 2015	62	Convention entre la Ville d'Angoulême et la Fédération de Charente de Pêche et de protection du milieu aquatique – Gestion du droit de pêche, l'équipement et le développement du loisir pêche sur le plan d'eau de Frégeneuil (Gratuit)
2 décembre 2015	63	Mise à disposition de locaux 83 bis avenue de Lattre de Tassigny pour l'association UFC QUE CHOISIR – 800€/an
2 décembre 2015	64	Paiement de frais et honoraires d'avocat à la SCP d'avocats SEBAN et Associés – Affaire Ville d'Angoulême / DEXIA (TOFIX DUALIS et TOFIXMS) – 1 728 € TTC
8 décembre 2015	65	Régie de recettes temporaire – Animations de fin d'année
11 décembre 2015	66	Mise à disposition de locaux 28 rue Mirabeau à Angoulême à Association pour des toits et du travail accompagné pour personnes en situation de souffrances psychiques invalidantes (ATTAPsy) à titre gratuit

Il vous est proposé de prendre acte de ces décisions.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, adopte la proposition du rapporteur.

Fait et délibéré au Conseil Municipal le dit jour
14 décembre 2015
Pour extrait conforme,
P/Le Maire,
l'Adjoint



